



Le département compte 27 collèges. Ils ont rouvert leurs portes au début du mois pour accueillir vos enfants.

Nous sommes vigilants à ce que les établissements ainsi que les personnels du conseil départemental qui y travaillent ne soient pas trop affectés par une politique de restriction des budgets. La baisse de plus de 4 % de la dotation des collèges nous soucie.

Nous sommes intervenus pour qu'un rapport qui prévoyait, notamment, une augmentation de 53 % du ticket de restauration pour les assistants d'éducation, soit supprimé.

La politique de non-remplacement des ATTEE (personnel d'entretien) en arrêt maladie nous inquiète pour la qualité d'accueil des établissements.

Quelques bonnes nouvelles cependant : les projets artistiques (Lez'arts au collège) et l'aide aux voyages et aux sorties scolaires sont poursuivis. Le forfait complémentaire pour les classes ULIS est maintenu. Il permet à des enfants aux besoins spécifiques (autisme, trisomie...) d'être accompagnés dans leur scolarité.

Dans le cadre d'un appel à projet numérique mis en place par l'État en 2016, le collège Victor Hugo a été retenu comme établissement pour recevoir des tablettes numériques. Tous les élèves de 5^e de ce collège se verront dotés de tablettes.

Nous défendons des dotations justes pour les collèges avec des personnels suffisants pour que la scolarité de vos enfants ne soit pas pénalisée.

Bien à vous.

Vos Conseillers départementaux

Irène Félix

Renaud Mettre

Réouverture du Centre d'Art de Bourges



Transpalette © Elisabeth Déval

Le saviez-vous ? Bourges a la chance d'avoir un Centre d'Art reconnu aux échelons régional, national, voire européen. Porté par l'association Emmetrop, il habite le Transpalette, un ancien bâtiment industriel au 26 route de la Chapelle.

Le centre d'art accueille expositions et performances et met en valeur la création artistique contemporaine. Le lieu, plein de lumière, vient d'être profondément rénové. Il a largement bénéficié du soutien de l'État et de la Région, complété par la ville de Bourges.

Il faut désormais assurer son fonctionnement. On peut compter sur l'État et la Région et nous espérons un engagement renforcé du département que nous avons contribué à sensibiliser. Nous déplorons que la ville reste à ce jour bien en retrait. Nous travaillons à faire mieux connaître et reconnaître le lieu, en particulier auprès des acteurs économiques. Nous sommes en effet convaincus que le centre d'art peut devenir une des cartes maîtresses de l'attrait de notre ville.

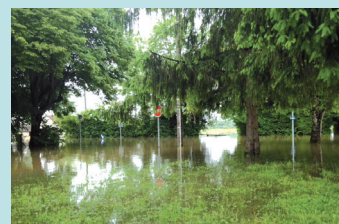
La réouverture officielle est fixée au samedi 8 octobre.

Emmetrop, c'est aussi

- Des spectacles et des concerts au Nadir
- Des programmations spécifiques, engagées
- Des studios de répétition
- Des interventions artistiques dans les quartiers Nord (Agence d'exploration urbaine)
- Un accueil de tous les publics (en particulier scolaires)

Inondations : un soutien rapide

Après les inondations très exceptionnelles du début juin, il était indispensable de venir rapidement en aide aux familles en complément des assurances qui prennent en charge l'essentiel des sinistres. Nous avons saisi le Président du Conseil départemental en ce sens. À notre initiative, un dispositif d'aide d'urgence aux sinistrés a pu être adopté.



Pour contacter vos élus

Conseil départemental du Cher - Place Marcel Plaisant - 18023 Bourges Cédex
Tél : 02 48 27 80 44

mél : irenefelix@orange.fr • r_y_l@hotmail.fr / www.irenefelix.fr

Permanences d'Irène Félix, conseillère départementale et conseillère municipale de Bourges :

- Dans les quartiers nord : Salle polyvalente de l'école du Grand Meaulnes, rue Louis de Raynal
Jeudis 22 septembre, 20 octobre et 1^{er} décembre 11h à 12h
- En ville (à côté du Museum) : 2 rue Henri Sellier
Mercredi 28 septembre, 2 novembre, 14 décembre de 17h30 à 18h30.
- À Asnières : sur rendez-vous.

Permanences de Renaud Mettre, conseiller départemental :
9 rue Fernault, sur rendez-vous.

FFDM, une belle entreprise

Irène Félix a visité l'entreprise FFDM-Pneumat, avenue de la Prospective. Anciennement connue sous le nom des « fraises dentaires », c'est une très belle entreprise de mécanique de précision. Les dirigeants ont formulé deux vœux à l'intention des élus : améliorer l'accueil des nouveaux arrivants et l'attractivité de Bourges ; faire connaître et valoriser les métiers de l'industrie.

Calendrier

Félicitations aux écoliers et enseignants de l'école du Grand Meaulnes : leurs dessins ont été retenus pour figurer sur le calendrier 2017 de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE). A découvrir

Colloque du CODERPA

Ne manquez pas le 24^e colloque annuel du CODERPA, le mardi 4 octobre au Palais d'Auron. Thème : « Être acteur de sa santé ». Entrée gratuite

Rue du Puits Neuf : engagement tenu

Comme nous l'annoncions dans notre dernière lettre, les travaux de revêtement de la chaussée rue du Puits Neuf à Asnières ont eu lieu cet été. Ils étaient rendus nécessaires par les interventions effectuées pour le passage des réseaux. Coût : 44000 €.

Logements rue Eiffel : c'est pour quand ?

Les immeubles du bas de la rue Gustave Eiffel sont terminés depuis plus de dix-huit mois mais ils restent vides. Un litige qui n'en finit pas oppose l'office HLM aux entreprises. Vos conseillers départementaux sont intervenus de façon pressante auprès du Maire de Bourges pour que la situation soit débloquée. Sans succès à ce jour.

Accueil de jeunes migrants

Les associations Tivoli et Saint-François se sont regroupées pour permettre un accueil adapté des jeunes étrangers non accompagnés (c'est-à-dire venus en France sans leurs parents). Elles répondent à un besoin exprimé par le département, légalement en charge des mineurs et des jeunes majeurs.

Sécurité

Il n'était pas possible de laisser plus longtemps des groupes d'adultes s'accaparer l'espace de jeux pour enfants installé au bord de la plaine du Moulon. Irène Félix est intervenue auprès de Madame la Préfète. Il appartient à tous de faire en sorte que ce lieu soit durablement respecté.

La cité du Grand Meaulnes, un quartier en évolutions



“ Ces immeubles entament leur deuxième vie et apportent aux locataires confort et sécurité ”

La cité du Grand Meaulnes va évoluer : cinq immeubles sont en train d'être « habillés » par l'extérieur pour améliorer l'isolation et réduire les factures de chauffage. Ce projet a été élaboré dans les dernières années grâce aux interventions répétées d'Irène Félix au conseil d'administration de l'office. Ces immeubles entament donc leur deuxième vie et apportent aux locataires confort et sécurité.

Les trois grandes tours en revanche seront sans doute démolies : près de la moitié des appartements n'y sont plus loués et les grandes cages d'escalier semblent inspirer les délinquants et les incivilités. Un financement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine est attendu.

Pour permettre le relogement de ceux qui y habitent, une permanence de l'OPH est ouverte depuis le mois de mars, 52 rue Camille Desmoulins, tous les mardis de 10h à 12h30.

Soutien aux associations d'insertion

La nouvelle majorité départementale semble ne pas connaître la réalité de la vie associative. Pour les associations qui interviennent auprès des personnes en difficulté et ont des salariés, il est important que les subventions arrivent à temps pour assurer les paiements. Renaud Mettre est intervenu pour alerter sur des versements très tardifs. La mise en place d'« avances » a été obtenue. Elles ont malheureusement été versées seulement en mars et les compléments étaient toujours attendus en juillet... Nous continuerons à exercer notre vigilance pour éviter que les difficultés de trésorerie des associations ne les conduisent à déposer le bilan.



Entre les tours, au 58 rue Félix Chédin, un petit bâtiment accueille l'association « C'est possible autrement ». Elle propose des formations pour mieux maîtriser la lecture et l'écriture et accueille des activités pour les riverains. Cet été, les habitants du quartier, aidés par Catherine Poulain, ont repeint le local de l'association : le résultat est magnifique et réjouissant. Le projet a été soutenu par la CAF. Bravo à tous.
Inauguration de la fresque le mardi 27 septembre à 16 h.

➤ Info-service

Assimmo : une agence immobilière à vocation sociale

Installée au cœur de notre canton, 58 rue Edouard Vaillant, Assimmo est une agence immobilière à vocation sociale. Elle a pour mission principale de permettre l'accès et le maintien de personnes fragilisées dans un logement autonome de droit commun. Pour cela, l'agence propose à des propriétaires de gérer leur bien et s'engage auprès d'eux sur un mandat de gestion locative adapté.

Vous êtes propriétaire : vous confiez la gestion de votre bien à Assimmo. Vous êtes assuré d'une tranquillité dans le suivi de votre bien.

Vous êtes locataire : les frais d'agence sont réduits (70 €) et l'agence vous accompagne dans votre démarche d'accès au logement.

Assimmo est un service de l'association « le Relais ». Elle est soutenue par la Fondation Abbé Pierre et financée par l'État, le Conseil Général du Cher et l'ensemble des financeurs du Fonds Solidarité Logement.

Assimmo : 58 rue Edouard Vaillant

18000 Bourges - 02 48 24 25 23 - assimmo18@lerelais18.fr

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et après-midi sur rendez-vous